

Bulletin Officiel Canadien

Autorisé par arrêté en conseil et publié une fois par semaine par le Directeur de l'Information pour faire connaître les opérations des différents services du Gouvernement, des Commissions et des Comités créés pour fins de guerre et de reconstruction.

Vol. 1.

Ottawa, mardi, 25 mars 1919.

N° 26

UNE PERIODE DE GRANDE ACTIVITÉ EST EN PERSPECTIVE POUR LE COMMERCE CANADIEN

La Commission canadienne du commerce reçoit chaque jour de nombreuses demandes d'informations de producteurs canadiens au sujet de nouveaux marchés à l'étranger.

CHANGEMENTS RADICAUX DANS LES RESTRICTIONS BRITANNIQUES ET AUTRES

Au cours d'un résumé spécial des conditions actuelles, la Commission canadienne du commerce annonce un réveil remarquable de l'intérêt public dans tout ce qui concerne le commerce domestique et étranger. Toutes les organisations commerciales avec lesquelles la Commission est en rapports s'attendent à ce que la signature prochaine du protocole de la paix produise presque immédiatement une détente favorable par tous les pays de production et de manufacture où les cordons des bourses se desserreront libéralement. L'expansion de l'industrie en travaux de reconstruction et en entreprises de paix permanentes sera probablement sans précédent, en ce qu'elle se fera sur une échelle de temps de guerre tant sous le rapport des proportions qu'au point de vue des délais en dedans desquels tout devra être complété.

Dans l'intervalle, la Commission canadienne du commerce a parfait son organisation de façon à pouvoir être en état de répondre efficacement à ce que l'on peut raisonnablement espérer être une période de grande

activité commerciale pour le Canada. On a constaté que l'exemple d'organisations semblables, tant aux Etats-Unis que dans le Royaume-Uni, ne valait guère quant à servir de direction. Les problèmes du Canada demandent une solution toute spéciale qui leur est propre. Aussi n'a-t-on pas cessé de poursuivre le travail préliminaire d'enquête dans les conditions qui se sont si rapidement succédées depuis l'armistice, il y a déjà cinq mois, et d'étude de tous développements possibles dans un avenir rapproché. Ce fut un travail aussi difficile que compliqué.

DEMANDES QUOTIDIENNES.

Des demandes quotidiennes d'informations au sujet de l'ouverture de nouveaux marchés à l'étranger sont la note caractéristique de la correspondance, indiquant un empressement des plus justifié parmi les différentes maisons de commerce à s'emparer d'un nouveau champ d'activité, tel que démontré par l'exemple canadien dans la manufacture des munitions et les autres œuvres de guerre. Au point de vue

de l'entrain et de l'esprit d'entreprise, on ne saurait demander mieux.

Une autre catégorie de demandes se rapporte aux changements, compliqués à cause de leur rapidité, dans les restrictions britanniques et étrangères créées par la guerre se transformant en règlements applicables aux nouvelles conditions de paix. Pour surmonter ces difficultés on a compilé un manuel expliquant les conditions existantes dans plus de cinquante pays britanniques et étrangers. Il a été préparé surtout à l'intention des marchands et des exportateurs qui en font la demande. On a dû sous ce rapport considérer chacune des colonies et des dominions britanniques autonomes comme pays séparé. Nombre de pays neutres sont soumis à des règlements découlant des mesures prises par les gouvernements alliés.

La perspective du commerce d'exportation est extrêmement favorable et encourageante. L'annonce d'une préférence britannique en faveur des marchandises manufacturées dans les limites de l'empire devra nécessairement stimuler le commerce et l'industrie, et les ententes à faire avec les pays étrangers sont en bonne voie de développement. L'arrangement conclu entre les gouvernements roumain et canadien pour l'allocation d'un crédit de \$25,000,000 est déjà rendu à Ottawa; ceux faits avec la Grèce et la Belgique, pour \$25,000,000 chacun, ont été signés et sont attendus ici sous peu; d'un autre côté, un crédit français pour le même montant est tout prochain et l'on est à considérer un crédit italien dans des conditions à peu près identiques.

LES PRIX DES VIVRES.

En vue d'activer le commerce intérieur au Dominion en encourageant l'achat immédiat, la Commission canadienne du commerce vient de se procurer des rapports au sujet de produits alimentaires offerts maintenant à des prix favorables aux acheteurs. Les aviseurs de la Commission sont convaincus qu'aucune baisse immédiate dans les prix en général ne saurait se produire au Canada pour le moment. La Commission fait tout en son possible pour assurer la stabilité des prix afin de rétablir la confiance sur le marché domestique et, à ce sujet, elle suggère qu'il serait sage partout où cela est possible, de se décider à acheter dès maintenant. C'est un fait connu que les stocks de détail sont bas et qu'un

[Suite à la page 2.]

ETABLISSEMENT DES SOLDATS SUR PLAN DE COMMUNAUTÉ

La commission a un projet qui répond aux demandes des délégués de la province sur le Pacifique.

SÉLECTION INDIVIDUELLE

Le lieutenant A. R. Walker, M.M., président, et le lieutenant G. H. Kirchner, C.M., D.C.M., secrétaire, délégués de l'Empress of Asia Soldiers' Co-operative Community Scheme, qui étaient venus à Ottawa, il y a déjà quelque temps, sont partis pour l'Ouest. En route, ils doivent faire arrêt à Kapuskasing et y étudier sur les lieux le projet d'établissement du gouvernement de l'Ontario.

La Commission d'établissement des soldats annonce qu'elle en est venue à une décision quant aux colonies organisées par les soldats de retour dans la Colombie-Britannique. Après qu'on eut expliqué les détails au sujet de l'application de la loi concernant l'établissement des soldats au projet de colonisation organisée, la conférence prépara un programme qui devra, croit-on, répondre aux besoins de la situation actuelle.

Les titulaires de terrains qui désirent s'établir dans des colonies organisées recevront le même traitement que les autres particuliers. Le choix et la location de la terre resteront comme antérieurement entre les mains de chaque individu.

Tout porte à croire que la Commission d'établissement des soldats en Colombie-Anglaise pourra acquérir des terrains en bloc tout à fait convenables pour une colonisation d'ensemble. Dans toute colonie l'on réservera une superficie suffisante, convenablement répartie, de telle sorte que les soldats-colons pourront avoir, s'ils le désirent, l'opportunité voulue d'acheter coopérativement tout le terrain requis pour établir des églises, écoles, magasins, endroits de récréation et autres services à leur goût.

On suivra dans le cas des vétérans dits Empress of India la même procédure que dans les cas ordinaires. Il faudra que les candidats se soumettent aux conditions exigées par la Commission d'établissement des soldats et démontrent qu'ils ont l'intention de devenir des agriculteurs permanents, ce qui comprend les autres qualifications requises. Ceux d'entre eux qui ne sauraient se qualifier, faute d'expérience agricole, auront la même opportunité de suivre un cours d'instruction. On a prévu le cas des experts qui auront le service d'agriculteurs experts dans les localités colonisables où ils s'établiront. On considérera toute demande de candidats suivant un cours pour leur donner le terrain qu'ils désirent réserver dans toute agglomération spécifiée.

Sur la demande du gouvernement, M. F. B. Stacey, M.P., de Chilliwack, C.-B., se rendra en Colombie-Anglaise comme représentant spécial de M. W. J. Black, le président de la Commission d'établissement des soldats. Il aura pour mission spéciale de diriger dans sa province la colonie organisée des soldats de concert avec les représentants de l'Empress of Asia Soldiers' Co-operative Community Scheme.

L'habitude des épargnes de guerre est à la fois utile, agréable et profitable.

NOS DEPÔTS D'ÉPARGNES DÉPASSENT LE BILLION.

L'état récent de l'argent en banque publié par le ministère des Finances indique encore de nouvelles augmentations dans les dépôts d'épargne. Dans le cours de janvier ils ont été accrus de vingt-huit millions, contre une augmentation de trente millions de dollars pour le mois précédent. Ils sont encore au-dessus du billion comme total.

Les dépôts à présentation indiquent une baisse considérable. Les emprunts à commandement au Canada sont plus bas et ceux de l'étranger ont augmenté. Voici les principaux chiffres:—

	Fev. 1919.	Janv. 1919.	Fév. 1918.
Fonds de réserve	\$ 116,870,214	\$ 116,129,125	\$ 114,163,908
Billets en circulation	204,779,750	203,424,472	176,369,296
Dépôts à présentation	566,775,434	623,919,410	569,266,542
Dépôts sur avis	1,018,184,512	990,000,085	908,822,988
Dépôts en dehors du Canada	200,560,308	203,015,797	183,222,302
Monnaie courante	80,178,615	80,563,677	80,003,942
Billets du Dominion	183,982,418	196,323,477	173,701,126
Dépôts cen. G.R.	103,750,000	105,650,000	74,770,000
Emprunts à commandement au Can.	70,154,121	87,598,427	76,722,163
Emprunts à commandement en dehors du Canada	155,983,681	140,819,656	160,289,494
Emprunts courants	130,590,063	126,513,338	109,678,140
Passif total	2,325,014,654	2,356,774,539	1,995,284,839
Actif total	2,575,191,491	2,603,275,584	2,242,555,598